

[N°54]

Janvier
2015

FLEURY' **mag**

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE FLEURY-MÉROGIS

Inaugurations

*
**MULTI-ACCUEIL
"BRIN D'ÉVEIL"**

Samedi 24 janvier à 11h
77, rue de l'Écoute-s'il-pleut

*
**GROUPE SCOLAIRE
ROBERT-DESNOS**

Samedi 31 janvier à 16h
173, rue Salvador-Allende

DOSSIER : P.13

La ville grandit, les structures aussi !



P. 8 **JONGS-MARINS**
Livraison d'un
nouveau lotissement

P. 11 **NOUVEAU**
Lancement
du Facebook ville

P. 17 **FABLE ÉCOLO**
Pouce,
je pousse



Fleury'mag, journal d'information de la Ville de Fleury-Mérogis, est imprimé à 2 800 exemplaires sur papier 100 % recyclé.



Magazine p.4

- En images p.4-5
- Quotient familial : mode d'emploi p.6
- Forum emploi du Val d'Orge p.7

Demain ma ville

- Logements autour du parc des Chênes p.8-9

Vivre ensemble

- Des bornes pour le tri p.10
- La Ville ouvre sa page Facebook p.11
- Un après-midi à... la maison de retraite p.12

Dossier p.13

La ville grandit, les structures aussi !

- Pétition en cours p.14
- Desnos en chiffres - Interview p.15

Rendez-vous p.17

- Pouce, je pousse p.17
- "Quand l'amour Fleury" p.18
- Théâtre jeune public p.19
- Agenda p.20

Fleury pratique p.21



David DERROUET

Maire de Fleury-Mérogis,
vice-président
de la communauté
d'agglomération du Val d'Orge,
député suppléant.

Madame, Monsieur,

A l'occasion de cette nouvelle année, je tiens à vous souhaiter en mon nom mais aussi au nom de l'équipe municipale et de tous les agents, tous nos vœux de bonheur, santé et joie pour 2015.

Avec 2014, une nouvelle page de Fleury s'est écrite, de nouveaux projets se sont concrétisés et ont vu leur aboutissement : le multi-accueil à horaires adaptés rue de l'Écoute-s'il-Pleut a ainsi ouvert ses portes au mois de décembre ; le 5 janvier 2015, c'est le groupe scolaire Robert-Desnos qui a pu accueillir les enfants dans une structure neuve et de qualité. Je me félicite que ces projets initiés en 2011 aient vu le jour après tant d'années de travail de l'équipe élue en 2009.

Ces structures, comme les autres projets que nous portons, n'auraient pas pu voir le jour sans l'investissement au quotidien des hommes et des femmes qui composent le service public ; aussi je tiens à saluer leur engagement et tout particulièrement celui de celles et ceux qui ont permis l'ouverture de ces deux structures : la direction générale, les ATSEM, les agents d'entretien, les services techniques, et la nouvelle équipe du multi-accueil.

L'année 2015, vous le savez, sera difficile pour l'ensemble des collectivités locales. Notre ville n'échappe pas aux décisions politiques nationales.

Parce que c'est votre avenir et celui de vos enfants qui guident nos actions, nous ferons les choix politiques nécessaires pour continuer à faire avancer Fleury.

Encore une fois, soyez assuré-e-s de ma détermination à agir afin de maintenir et développer des services publics de qualité.

Je profite de cet éditto pour vous donner rendez-vous à notre traditionnelle cérémonie des vœux mais aussi aux inaugurations du groupe scolaire et du multi-accueil qui se tiendront en janvier.

Porter un autre regard sur la ville, c'est faire rayonner Fleury !

Bien sincèrement,

Directeur de la publication : David Derrouet • **Directrice de la communication :** Stéphanie Debauge • **Rédaction :** Stéphanie Debauge - Claire Robert - Régis Roy-Chevalier • **Mise en pages :** Sophie Rouxel • **Conception graphique :** Studio Plus-SA - www.studioplussa.com • **Impression :** imprimerie Grenier • **Distribution :** Le Colporteur • **Photos et visuels :** Ville de Fleury-Mérogis - Pages 1, 13, 14, 15, 17, 19 (en bas) : Djamilia Calin - Page 5 : Fabien Tijou - Page 24 : Studio Plus.



1



2



3



4



5



6



Un mois des vœux riche en surprises

1 ATELIERS D'ÉCRITURE • Le 6 décembre, lecture publique à la médiathèque sous l'œil bienveillant de l'écrivain Yanis Combe-Ferrier.

2 NOËL POUR TOUS ! • Un spectacle pour les enfants des crèches concocté de A à Z par des agents communaux !

3 ILLUMINATION • Pour fêter les vacances de Noël, les jeunes et les animateurs ont organisé une grande soirée au Chalet le 22 décembre dernier.

4 SOIRÉE ROLLER • Quand les brodeuses, tisserands, armuriers et taillandiers rencontrent de jeunes chevaliers en roller... ça donne un grand tourbillon d'animations au gymnase !

5 PETIT POISSON FUTÉ COMME ÇA ! • Le 17 décembre, les enfants des quartiers ont retrouvé La compagnie simagine pour une libre adaptation des "Histoires comme ça" de Rudyard Kipling.

6 MÉDIATHÈQUE • Avec l'atelier pop-up, le 3 décembre, les enfants ont créé une série de cartes postales animées.

A en juger par le programme, le mois des vœux s'annonce bien rempli ! **Le jeudi 8 janvier**, les écoliers (CE2, CM1, CM2) ont fêté la nouvelle année avec les Frères Casquette et leur nouveau spectacle de hip-hop interactif.

Dans "Le Monde à l'envers" des jumeaux Sam et Max Casquette, du cousin Bob et du copain DJ Casque, les blagues s'énoncent en rimes, les paroles sont sensées et sensibles, les sons et les instruments sont sophistiqués... Un vrai concert pour les grands ! Les plus petits (maternel, CP, CE1) ne seront pas en reste : avec le spectacle "Pouce, je pousse", la compagnie Gôutes-y-donc leur offrira un beau cadeau, poétique et bucolique (voir page 17).

Le vendredi 16 janvier, tous les Floriacumois seront invités à la grande soirée des vœux du maire et de son équipe.

Le mardi 20 janvier après-midi, les élu-e-s partageront une galette avec les résidents de la maison de retraite Marcel Paul ; à 19h, ils rejoindront les associations pour échanger autour d'un verre de l'amitié. Enfin, **le mercredi 21 janvier**, tous les retraité-e-s de la ville se retrouveront au gymnase pour le grand repas traditionnel annuel. Bonne année à tous !

SÉCURITÉ

Soyez vigilants !

En cette période hivernale, la Ville met en garde les Floriacumois contre la recrudescence de vols en tous genres. Des dispositifs spécifiques de lutte contre les cambriolages et les actes de malveillance ont été mis en place ; mais la vigilance est de mise. Certaines pratiques ont été constatées : intrusion de faux agents EDF ou faux policiers, suivie de vols d'argent et de bijoux... Soyez très prudents !

22 ET 29 MARS 2015

Élections départementales

Les élections départementales (ex-cantoniales) auront lieu les 22 et 29 mars 2015. Plus d'informations sur www.interieur.gouv.fr

DÉCÈS

Condoléances

La famille Fournier remercie les nombreuses personnes qui ont témoigné leur sympathie et leur soutien suite au décès de **M. Fournier**, survenu le 1^{er} décembre. Assistante sociale au centre Jean-Moulin dès sa création en 1948, **M^{me} Simone Longaygue** est décédée le 20 décembre. Elle s'était investie, à la retraite, auprès du CCAS avant de devenir membre de la commission administrative pour la révision des listes électorales, de 1984 à 2009. La municipalité présente ses condoléances aux familles éprouvées.

RÉGIE

Quotient familial 2015 : mode d'emploi

Pensez au calcul de votre quotient familial pour l'année 2015 !
Adressez-vous en mairie avant le 31 janvier.

Pour renouveler le calcul de votre quotient familial, présentez-vous au service Régie unique, **entre le 12 et le 31 janvier 2015**, avec les justificatifs suivants selon votre situation : salaire de décembre 2014 sur lequel figure le cumul imposable (des deux parents ou de personnes vivant ensemble) ; relevé Pôle emploi ; avis d'imposition 2014 ; indemnités journalières et allocations CAF ; quittance de loyer ; livret de famille. En cas de doute, appelez vite le 01 69 46 75 20. Attention ! Le service Régie est fermé au public le lundi matin et le mercredi toute la journée.

A quoi sert un quotient familial ?
Il permet aux familles de payer les activités et les services proposés par la Ville à des tarifs proportionnels à leur situation et à leurs moyens. Il

s'applique aussi bien aux activités des enfants (cantine, accueils périscolaires, séjours...) qu'à celles des adultes (activités au Centre musical et artistique). Certaines familles en difficulté n'osent pas en faire la demande et aggravent ainsi leur situation. En effet, en l'absence d'information, les factures sont calculées au tarif maximum, sans effet rétroactif !

Qui peut prétendre au quotient familial ?

Tous les Floriacumois ont droit au quotient familial. Il est calculé en fonction des revenus et de la composition du foyer. La mise en place d'un quotient familial n'est pas une obligation pour les communes. Il s'agit d'un choix politique qui favorise l'égalité d'accès aux services publics. ■

Retraités : égalité d'accès aux activités

A partir de janvier 2015, le quotient familial sera appliqué à l'ensemble des activités proposées aux retraité-e-s de la ville. Calculé en fonction de la composition et du revenu fiscal du foyer, le tarif devrait améliorer l'accès à tous aux activités seniors.

Barème de calcul du quotient :

Ressources annuelles par foyer fiscal	Taux d'effort
0 à 9 000 euros	10 %
9 001 à 11 988 euros	20 %
11 989 à 16 788 euros	40 %
16 789 à 22 788 euros	60 %
22 789 euros et +	100 %

Pensez à faire calculer votre quotient !

VAL D'ORGE

Forum emploi

Le 28 janvier, vous avez rendez-vous avec le 12^e Forum de l'emploi du Val d'Orge.

L'occasion de rencontrer directement des recruteurs dans divers domaines professionnels. Un guide complet des offres d'emploi vous sera remis à l'accueil. N'oubliez pas votre CV !

Plus de 6000 visiteurs sont attendus pour cette nouvelle édition 2015. Organisé par le Val d'Orge, le Forum de l'emploi est devenu un rendez-vous incontournable pour les demandeurs d'emploi et les recruteurs. L'objectif : actionner tous les leviers pour favoriser l'emploi de proximité et soutenir le développement économique du territoire.

Entreprises privées ou publiques, associations, aides à la création d'entreprise, centres de formation, partenaires emploi... Des exposants de tous horizons seront présents au prochain Forum de l'emploi du Val d'Orge, le mercredi 28 janvier de 9h à 17h30. On y parlera création d'entreprise, service à la personne, service à l'entreprise, métiers du développement durable, emploi local... Certaines entreprises seront particulièrement attendues en raison de leur rayonnement ou de leur campagne de recrutement (ERDF, ministère de la Défense, RATP...).

Mais de nombreux autres secteurs recrutent. En 2014, le Forum a recensé 4800 offres d'emploi ! Pour vous y retrouver, demandez le guide complet des offres d'emploi distribué gratuitement à l'entrée. Les annonces y sont classées par ordre alphabétique et situées sur le plan. ■

Forum de l'emploi du Val d'Orge

Mercredi 28 janvier de 9h à 17h30
Ligue de tennis, av. Jacques-Duclos, Sainte-Geneviève-des-Bois
Entrée libre et gratuite
Rens. : www.agglo-valdorge.fr ou 01 69 72 84 83 (service Développement économique du Val d'Orge).

Le forum de l'emploi en chiffres

- 140 exposants
- 4 800 offres d'emploi
- Plus de 7 000 visiteurs
- 600 offres d'emploi pourvues le jour du Forum
- 250 personnes en cours de recrutement.

SERVICE INSERTION-EMPLOI

Prochains ateliers

Les ateliers reprennent dès le mois de janvier ! Au programme : atelier CV le 7 janvier de 9h à 12h, atelier Lettre de motivation le 14 janvier de 9h à 12h, atelier Simulation d'entretien le 21 janvier de 9h à 12h, atelier Téléphone le 4 février de 9h à 12h, atelier Mobilité avec le transporteur Tice le 6 février. Par ailleurs, les prochaines informations collectives en direction des demandeurs d'emploi auront lieu les 6 et 27 janvier et le 3 février.

Inscrivez-vous vite auprès du service Insertion-Emploi de la ville au 01 69 46 72 03.



FOCUS SUR UN MÉTIER

Assistant-e de vie

L'assistant-e de vie accompagne les personnes dans leur vie quotidienne : lever, toilette, cuisine, ménage, courses...

Objectif : favoriser l'autonomie des personnes, maintenir à domicile les personnes âgées, fragiles ou handicapées. Ce métier est accessible avec un diplôme de niveau CAP/BEP ou un diplôme d'Etat dans le secteur de l'aide sociale et familiale (DEAVS), ou encore sans aucun diplôme mais ayant de l'expérience.

Certaines formations sont cependant recommandées : règles d'hygiène, sécurité domestique, gestes d'urgence et de secours, techniques d'écoute...

Le métier s'exerce seul (au domicile des personnes) ou en équipe au sein de structures spécifiques (maison de retraite, foyer...), ou encore en partenariat avec différents intervenants (famille, encadrant, personnel médical, paramédical...).

Il nécessite généralement une grande mobilité (véhicule personnel) et disponibilité (souplesse dans les horaires, heures décalées, ponctualité).

Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès du service Insertion-Emploi au 01 69 46 72 03.

JONCS-MARINS

Logements autour du parc des Chênes

Au fil des mois, le quartier des Joncs-Marins se transforme de manière spectaculaire et les nouveaux habitants emménagent au fur et à mesure des livraisons de chantiers. A la fin du mois de janvier, un important lot d'appartements sera livré à proximité du futur parc des Chênes.

Depuis près de deux ans, le nouveau quartier des Joncs-Marins est en plein essor. Rappelons que les premiers habitants ont emménagé à l'automne 2013 dans les 19 maisons de ville (lot 2) situées en bordure du bois des Joncs-Marins. Ils ont été suivis, au printemps 2014, par les acquéreurs des 84 appartements (lot 3), rue de la Coulée-Verte. A quelques pas de là, l'ouverture du magasin Leclerc en janvier 2014 et l'achèvement de la



rue Rosa-Parks avec ses importants aménagements paysagers ont transfiguré le quartier. En juin 2014, les premiers locataires ont posé leurs valises dans la résidence Osica du 53 rue Rosa-Parks, dont une partie des logements sont dédiés aux seniors. Quant au lot 1.2, au-dessus des commerces à venir, il est encore en travaux. En face, deux chantiers (lots 4.1 et 4.2) qui associent logements et commerces, ont démarré et une deuxième grue sera installée sur l'ancien parking Jacques-Decour, près des Aunettes. A la fin du mois de

janvier, trois bâtiments du lot 8.2, à proximité du bois des Chênes, seront livrés.

124 nouveaux logements

Le chantier du lot 8.2 qui jouxte le bois des Chênes, a débuté début 2013. Il sera livré fin janvier 2015. Il s'agit de trois bâtiments comprenant 124 appartements en accession à la propriété. Ils comportent deux ou trois étages, certains en attique*. Ils se répartissent entre des studios (6), des deux-pièces (50), des trois-pièces (58) ou encore des quatre-pièces

(10). Des parkings en sous-sol ont été prévus.

Des bâtiments intégrés à leur environnement

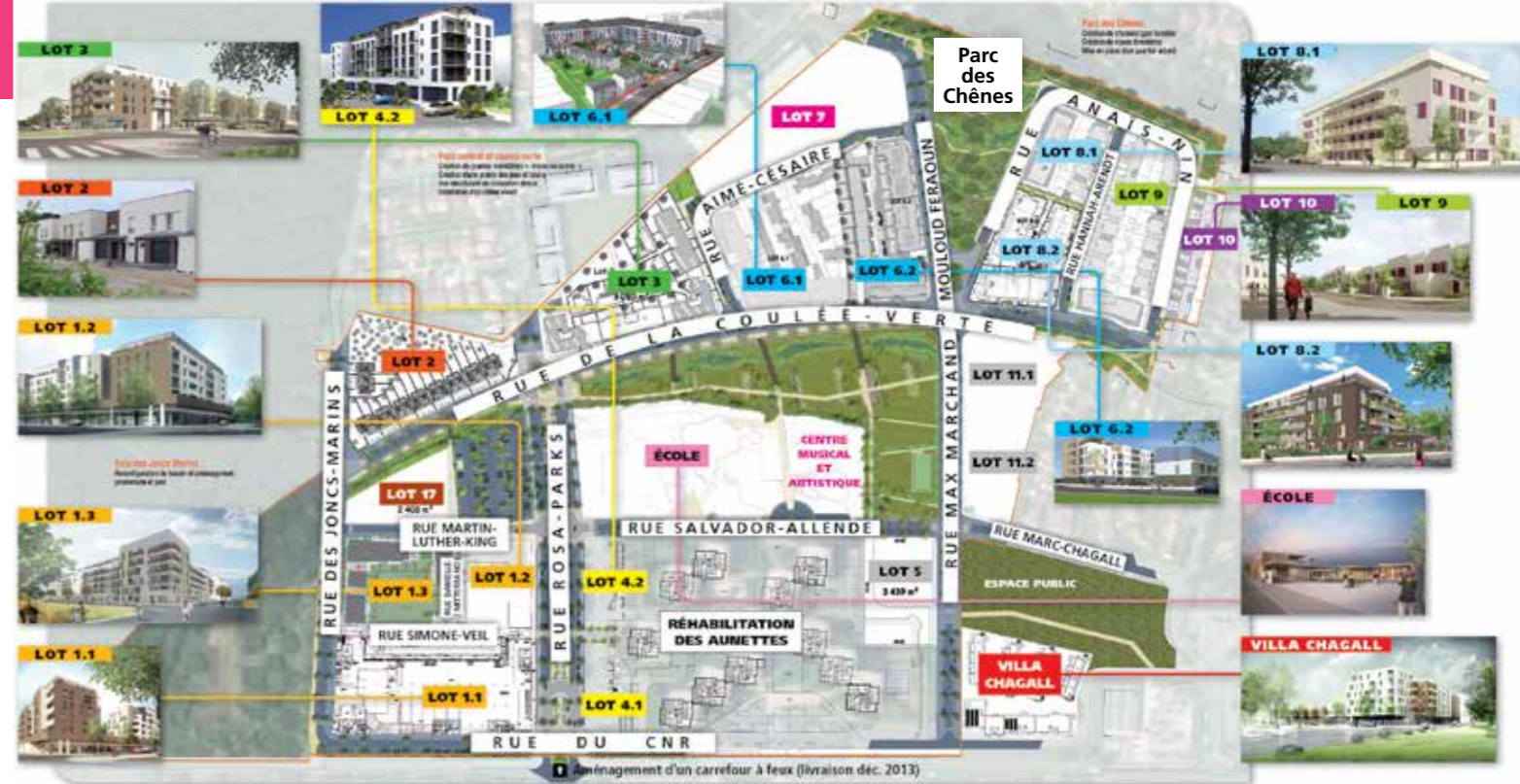
Les 124 logements s'inscrivent dans le projet de l'éco-quartier des Joncs-Marins et répondent à ce titre au cahier des charges du lotissement : ils sont en conformité avec les prescriptions énergétiques et la RT 2012. Un des bâtiments est coiffé d'une toiture végétalisée. Des jardins, des arbres et un chemin

piétonnier sont également prévus entre les trois bâtiments, en cœur d'ilots. Les espaces verts représenteront au total 37,5 % de la surface du lotissement.

Vers une ambiance urbaine verte

Les logements se déploient rue de la Coulée-Verte et en continuité du bois des Chênes. Ce boisement actuel sera étendu et transformé en un véritable parc des Chênes d'une surface d'environ 7 600 m². Il s'agit de recomposer le boisement de chênes, de tracer des allées piétonnes légères entre les arbres existants et d'aménager de discrètes noues forestières pour recueillir l'eau et l'orienter vers les futures prairies du parc central. ■

*L'attique est un étage placé au sommet d'une construction, de proportions moindres que l'étage inférieur, et disposé en retrait du reste de la façade.



La numérotation des rues

Dans le quartier des Joncs-Marins, un nouveau système a été mis en place pour numéroté l'ensemble des rues. Il s'agit de la numérotation métrique qui utilise à la fois les nombres pairs (à droite) et impairs (à gauche) mais aussi les distances (en mètres). Explication sur ce système.

Des numéros qui prennent leur distance

Dans ce système, les numéros de propriétés (maison, immeuble, établissement, entreprise...) représentent la distance qui sépare la parcelle du début de la rue. Ainsi, une maison située à 24 mètres du début de la rue, côté droit, aura le numéro 24, tandis que celle du côté gauche aura le numéro impair le plus proche, le 23 ou le 25, par exemple.

Mais par où commencer pour numéroté les rues ?

La numérotation est paire à droite, impaire à gauche, dans le sens croissant, et s'effectue en s'éloignant du quartier du village, et plus précisément, de l'église vers la périphérie. Ce système permet d'intercaler de nouveaux numéros sans modifier la numérotation

existante. Une nouvelle construction peut ainsi être insérée et numérotée entre deux logements existants sans avoir recours à des numéros bis ou ter. Un avantage qui peut être utile pour des quartiers en cours d'urbanisation comme les Joncs-Marins.

Un système avantageux

Ce système comporte de nombreux avantages par rapport au système traditionnel classant les numéros les uns à la suite des autres. Du point de vue de la sécurité, par exemple, il permet aux pompiers de repérer plus facilement la borne incendie la plus proche. Une bonne numérotation facilite donc l'arrivée des secours mais aussi la distribution du courrier, la géolocalisation, la gestion des listes électorales et des ordures ménagères... Un système choisi pour le

nouveau quartier des Joncs-Marins et qui a tendance à se généraliser en France. ■



Lot 8.2



ENVIRONNEMENT

Des bornes pour le tri

Des bornes enterrées sont installées progressivement dans tous les quartiers de Fleury : Aunettes, Joncs-Marins, rue de l'Écoute-s'il-pleut, Résidences (en cours)... Ces bornes correspondent au tri sélectif des déchets dont voici le rappel des grands principes. Pensez à la planète, recyclez et valorisez vos déchets !



Rappel des jours de ramassages à Fleury

● **Ordures ménagères :** mardi et vendredi matins.

● **Emballages recyclables :** jeudi matin.

● **Déchets végétaux (secteur pavillonnaire, dans le bac au couvercle vert) :** lundi matin de mars à novembre inclus.

● **Les objets encombrants :** calendriers 2015

Secteurs collectifs : 7 et 21 janvier, 4 et 18 février, 4 et 18 mars, 1^{er} et 15 avril, 6 et 20 mai, 3 et 17 juin, 1^{er} et 15 juillet, 5 et 19 août, 2 et 16 septembre, 7 et 21 octobre, 4 et 18 novembre, 2 et 16 novembre.

Secteurs pavillonnaires : 21 janvier, 18 février, 18 mars, 15 avril, 20 mai, 17 juin, 15 juillet, 19 août, 16 septembre, 21 octobre, 18 novembre, 16 décembre.

Pensez aussi aux trois déchèteries intercommunales, accessibles gratuitement pour les habitants, à Sainte-Geneviève-des-Bois, Vert-le-Grand, Saint-Michel-sur-Orge.

Attention, ne stationnez pas au niveau des nouveaux points de collecte des encombrants mis en place dans les nouveaux quartiers ! Il est ainsi arrivé que la collecte ne puisse pas se faire.

Retrouvez toutes ces informations sur www.agglo-valdorge.fr et au numéro vert gratuit 0800 293 991 (service Gestion et prévention des déchets). ■

Les déchets dans les bornes enterrées

● **Ordures ménagères :**

Les déchets sont présentés en sacs dans la colonne. Il s'agit de tous les déchets ménagers que l'on ne peut pas recycler.

● **Emballages recyclables (papier, journaux, magazines) :** dans la borne jaune.

Les déchets papier sont présentés directement dans la colonne, sans sac.

● **Verre (bouteille, bocaux) :** dans la borne verte.

Les déchets en verre sont présentés directement dans la colonne, sans sac.



RÉSEAUX SOCIAUX

Dites "J'aime" à la ville de Fleury-Mérogis !



Nous avons le plaisir de vous faire part de la naissance du... Facebook "Ville de Fleury-Mérogis" !

Si la Ville a décidé de s'ouvrir aux réseaux sociaux en lançant sa page officielle Facebook, c'est essentiellement pour rendre accessibles "en temps réels" et en images les diverses informations concernant Fleury-Mérogis et son territoire.

Cet espace informe, au moyen de billets ("posts") publiés sur la page d'accueil ("mur"), des actualités culturelles, administratives ou sportives de la Ville. Un agenda des événements permet aussi de présenter les manifestations municipales. Différentes publications telles que le guide de la ville, la saison culturelle ou le programme seniors sont en ligne. Lieu d'échange et de partage entre la Ville et ses administrés, "Facebook vient élargir les moyens de communication existants sous une forme plus actuelle, plus en phase avec un certain public" précise David Derrouet, maire de Fleury-

Mérogis. La page Facebook complète en effet la palette des autres supports de communication de la ville, le magazine municipal *Fleury'mag*, le site Internet de la Ville <http://www.mairie-fleury-merogis.fr>, l'affichage et les panneaux électroniques. Pour consulter la page Facebook, pas besoin d'être inscrit sur le réseau social. Il suffit de saisir l'adresse suivante dans la barre de navigation : <https://www.facebook.com/villedefleurymerogis>, pour accéder directement sur la page. Vous pouvez ensuite faire défiler l'ensemble des informations classées par ordre chronologique et naviguer

dans les différentes rubriques (articles, photos...). En revanche, si vous voulez être tenu informés de l'actualité de Fleury-Mérogis, il faut que vous soyez "ami" et, pour cela, que vous cliquiez sur l'icône "J'aime" situé en haut de la page d'accueil.

Actualités, photos et rendez-vous à ne pas manquer, le mur de Fleury-Mérogis vous dit tout ! N'hésitez pas à cliquer sur "J'aime" et devenez "ami" avec la Ville de Fleury-Mérogis !

Si avec le Nouvel An, la page 2014 est définitivement tournée, une autre s'ouvre à Fleury-Mérogis en 2015 : la page Facebook ! ■

SCHEMA RÉGIONAL DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

Le temps du bilan avant décision

Le 11 décembre 2014, la Commission régionale de coopération intercommunale (CRCI) d'Île-de-France s'est réunie une nouvelle fois au siège de la préfecture de région pour collecter l'ensemble des avis des villes et des intercommunalités franciliennes sur le Schéma de coopération intercommunale (SRCI) proposé par le Préfet de Région, Jean Daubigny, le 28 août dernier.

Au cours de cette séance du 11 décembre, le Préfet n'a pu que prendre acte du rejet massif de la quasi-totalité des collectivités essonniennes appelées à se prononcer au cours du dernier trimestre 2014.

Fortes de leurs 18 690 signatures recueillies au 5 décembre, la Communauté d'agglomération du Val d'Orge ainsi que les communes membres de l'Agglo ont toutes voté contre le projet de fusion. Après un débat durant lequel les élus ont oralement confirmé leur décision, le Préfet de Région ainsi que le Préfet de l'Essonne, Bernard Schwartz, ont évoqué la possibilité de faire évoluer le projet initial de la carte intercommunale. La CRCI a deux mois pour examiner les propositions de modifications du projet de schéma régional. Le Préfet de Région rendra sa décision le 28 février prochain.

Dans l'intervalle, la mobilisation pour faire signer la pétition est toujours d'actualité. Alors, signez-la sur www.agglo-valdorge.fr !

... LA MAISON DE RETRAITE

Cadeaux intergénérationnels pour les personnes âgées

Le vendredi 22 décembre, il y avait de l'animation à la maison de retraite Marcel-Paul. Et pour cause : tout le monde était venu souhaiter un joyeux Noël aux personnes âgées. De belles surprises attendaient d'ailleurs les résidents : cartes d'enfants, coffret-cadeau de la Ville, galette maison...



14h30 : les équipes s'activent dans les chambres et les couloirs. Tout doit être bientôt prêt pour la grande fête de Noël de l'après-midi. Et chaque résident doit prendre place dans la grande salle où les tables ont été dressées et décorées pour l'occasion.

15h05 : les enfants du centre de loisirs sont déjà arrivés. Ils ont été accueillis par le personnel de la maison de retraite et notamment par Aurélia et Agnès, les animatrices référentes. Un lieu rempli de papis et de mamies, c'est impressionnant !

15h10 : plusieurs retraités de la ville sont présents aux côtés des enfants. Ensemble, ils ont confectionné des cadeaux en atelier, en partenariat avec les animateurs du centre de loisirs et le service municipal des retraités.

15h25 : Aurélia prend la parole pour souhaiter la bienvenue à tous et expliquer le programme. Une petite fille entonne une chanson pour ouvrir les festivités. Une retraitée prend le relais. Alexandra Le Foll, maire-adjointe chargée de la Jeunesse et des Retraité-e-s et Stéphane Bayet, responsable du service Retraité-e-s en mairie, distribuent les cartes nominatives. Plus de 80 cartes de Noël ont été confectionnées par les enfants du centre de loisirs !

16h15 : après les jolies cartes distribuées par les enfants, ce sont maintenant les coffrets-cadeaux de la Ville qui sont offerts aux personnes âgées. Des savons et des produits de beauté sortent des grands emballages dorés. Il y en a pour tout le monde, hommes et femmes.

16h45 : c'est l'heure de la galette ! Et pas n'importe quelle galette puisqu'elle sort directement des fourneaux de la maison de retraite. Une galette maison que les personnes âgées savent apprécier ainsi que... les enfants, bien sûr ! ■



ÉQUIPEMENTS ÉDUCATIFS

La Ville grandit, les structures aussi !



Inaugurations

*
MULTI-ACCUEIL
"BRIN D'ÉVEIL"

Samedi 24 janvier à 11h
77, rue de l'Écoute-s'il-pléut

*
GROUPE SCOLAIRE
ROBERT-DESNOS

Samedi 31 janvier à 16h
173, rue Salvador-Allende

Après 18 mois de construction, le nouveau groupe scolaire a ouvert ses portes le 5 janvier 2015.

Le multi-accueil "Brin d'éveil", quant à lui, accueille les enfants depuis le 15 décembre 2014.

La Ville de Fleury-Mérogis poursuit la modernisation de ses infrastructures et accroît son offre de services à destination des familles floriacumoises. A Robert-Desnos, l'équipe enseignante est désormais à pied d'œuvre pour recevoir les élèves dans des locaux flambant neufs que les parents ont déjà pu découvrir avec leurs enfants lors de la soirée portes ouvertes du 17 décembre. Dotées dès à présent de quatre classes maternelles et quatre classes élémentaires, toutes les salles de classe sont appelées à être occupées au fur et à mesure de l'arrivée des nouveaux habitants de l'éco-quartier des Joncs-Marins. ■

►► LA VILLE GRANDIT, LES STRUCTURES AUSSI !

Les enfants ont découvert leur nouvelle école mercredi 17 décembre à 18h à l'occasion de la visite du groupe scolaire organisée par la municipalité. En présence de M. le Maire, David Derrouet, et de Nathalie Batard, maire-adjointe chargée de l'Enfance et du Scolaire, près de 200 parents ont parcouru les couloirs et visité les salles de classe.

Mais le groupe scolaire Robert-Desnos ne comprend pas uniquement des salles de classe. Il accueille également un nouveau site de fabrication de repas ainsi qu'un nouvel accueil de loisirs.

Deux écoles, une restauration, un accueil de loisirs

L'école maternelle et l'école élémentaire, dirigées respectivement par Valérie Bouret et Julien Lefort, disposent chacune d'une salle à manger. Quatre agents de la Ville, dont un chef cuisinier, réalisent les repas et servent les 140 enfants prévus à la

rentrée. Les élémentaires bénéficient d'un self réparti sur plusieurs "îlots" pour les plats chauds et froids. Les maternels sont servis à table par les personnels de restauration, les animateurs et les Atsem. Tous les élèves de Fleury-Mérogis ainsi que les tout-petits des crèches municipales ont le même menu.

Il existe désormais deux accueils de loisirs à Fleury-Mérogis. Tous les deux sont ouverts aux mêmes horaires, du lundi au vendredi. Etabli sur le même site que le groupe scolaire, l'accueil de loisirs Robert-Desnos accueille tous les élèves des deux écoles les mercredis et pendant les vacances scolaires. Il assure aussi les accueils pré et post scolaires ainsi que les Nouvelles activités périscolaires (NAP) mises en place depuis la réforme des rythmes scolaires. Cette proximité permet aux enfants de ne pas sortir de l'enceinte. Une manière de sécuriser les déplacements des enfants d'un lieu à un autre.



Conséquence de la création de ce nouvel équipement : seuls les élèves de Joliot-Curie et Langevin vont à l'accueil de loisirs La Ferme.

Travaux et aménagements : "l'école est finie !"

C'est un jury de concours, composé en partie d'élus, qui a désigné maître d'œuvre du groupe scolaire le cabinet d'architectes Cohen-Pouillard. Reconnu pour son savoir-faire, en particulier dans le domaine des bâtiments scolaires, ce cabinet a été choisi à l'origine parmi plus de cent propositions.

La difficulté résidait dans la réalisation simultanée de deux projets : construire l'école élémentaire et l'accueil de loisirs ; réhabiliter et étendre l'école maternelle existante.

Défi relevé par les architectes, mais pas seulement. C'est en effet près de 25 entreprises et sous-traitants qui sont intervenus tout au long du chantier. Ce sont aussi les services de la Ville, soutenus par Acsamo, l'assistant à la maîtrise d'ouvrage, qui, du début jusqu'à la fin, ont aidé à la coordination, au suivi et à l'installation du groupe scolaire.

Conformes aux normes environnementales RT 2012, les quatre bâtiments d'une superficie de 4600 m² offrent un confort acoustique et thermique exceptionnel permettant aux élèves et enseignants de travailler dans des conditions optimales.

Le temps du chantier est fini. S'ouvre désormais le temps des enfants, celui de l'éducation et du savoir... ■

ENTRETIEN AVEC JULIEN LEFORT, DIRECTEUR D'ÉCOLE

"Desnos ressemble à un petit collège"

Quel a été votre parcours ces dernières années ?

J'ai été enseignant pendant plus de six ans à l'école élémentaire Joliot-Curie avant d'être en détachement à Sainte-Geneviève-des-Bois au service Jeunesse et Réussite éducative. J'ai été nommé directeur de l'école élémentaire Robert-Desnos depuis septembre 2014.

Prendre ses fonctions dans une école toute neuve, est-ce différent pour un enseignant ?

Ici, nous avons l'espace. Ça ressemble à un petit collège ! Le fonctionnement en équipe est différent. C'est l'occasion de s'approprier les bâtiments ensemble, en même temps. Cela favorise l'esprit d'équipe, la créativité.

Parce que nous bénéficions de locaux et de mobiliers neufs, cela donne envie de faire vivre l'école, de bâtir des projets...

C'est différent aussi pour les enfants. Par exemple, vendredi 19 décembre, nous avons accueilli les futurs élèves pour qu'eux-mêmes s'approprient les lieux, leur salle de cours, au travers de jeux de pistes et d'activités diverses.

Quels sont les projets que vous souhaitez mettre en place dans les prochains mois ?

Concrètement, nous allons déjà accueillir régulièrement une classe de CM1-CM2 de Langevin dans la salle polyvalente car nous avons un projet commun autour du chant. Mais je voudrais impliquer davantage les parents dans la vie scolaire, qu'ils se sentent utiles dans l'école. Et puis, nous avons la chance d'avoir sur un même site la nouvelle école et le nouvel accueil de loisirs. On partage un même lieu. Ça peut être l'occasion de mettre en commun des règles et des projets. Travailler en équipe, avec les parents, avec la Ville au travers d'autres structures, c'est aussi ce qui me motive au-delà de mon métier d'enseignant. ■

EN BREF

Pétition en cours

"Des moyens supplémentaires pour nos enfants !" C'est en ces termes que les parents d'élèves font actuellement circuler une pétition demandant à la Direction académique de l'Éducation nationale d'attribuer deux postes d'enseignants supplémentaires, l'un à l'école élémentaire, l'autre en maternelle. Actuellement, les effectifs scolaires sont respectivement de 114 en élémentaire et de 119 en maternelle. Mais la livraison de logements au premier trimestre 2015 aura pour conséquence l'inscription prochaine de 43 élèves supplémentaires selon les estimations effectuées par les services de la Ville. Or, la Direction académique de l'Éducation nationale a décidé d'octroyer seulement un demi-poste supplémentaire sur l'élémentaire et un demi-poste supplémentaire sur la maternelle. Par cette décision, la classe de CM1-CM2 au 5 janvier 2015 comprendra 34 élèves. "Cette situation est inacceptable", estime le maire qui a fait voter une motion à l'unanimité lors du conseil municipal du 15 décembre dernier. La municipalité, aux côtés des parents, demande que la Direction académique affecte un moyen supplémentaire afin que l'école élémentaire et l'école maternelle obtiennent chacune un poste d'enseignant. Parce que les meilleures conditions d'apprentissage pour les enfants doivent être garanties, le maire et le conseil municipal appellent tous les parents à se mobiliser et à signer la pétition.

Le groupe scolaire Robert-Desnos en quelques chiffres...

- Effectifs scolaires au 5 janvier 2015 : 119 enfants en maternelle (4 classes) et 114 (4 classes) en élémentaire.
- Capacité totale : 216 enfants en maternelle (8 classes) et 250 (10 classes) en élémentaire.
- Nombre d'entreprises participants au chantier : 25 entreprises.
- Coût de construction : 11 millions d'euros.
- Subvention du Conseil général : 1 180 979 euros.
- Subvention de la CAF pour l'accueil de loisirs : 370 538 euros.
- Mobilier neuf acheté par la Ville pour les deux écoles : 80 000 euros pour l'année 2014.



NOUVEAU MULTI-ACCUEIL "BRIN D'ÉVEIL"

Pour s'éveiller à la vie!

Le nouveau multi-accueil "Brin d'éveil" rue de l'Écoute-s'il-pleut a ouvert ses portes le 15 décembre 2014. Le coût global de cet équipement représente plus de 950 000 €. Des subventions ont été obtenues de la CAF et du Conseil régional respectivement à hauteur de 168 000 € et 80 000 €. Le coût pour la ville s'élève à plus de 700 000 €.

Composée de treize agents dont un apprenti en CAP Petite Enfance et un agent polyvalent qui gère la cuisine et le ménage, l'équipe a la responsabilité de vingt berceaux. Le ministère de la Justice est réservataire de la moitié d'entre eux, à savoir dix berceaux affectés spécifiquement aux familles des agents du ministère de la Justice.

"Travailler dans des locaux neufs nous permet de bénéficier d'excellentes conditions de travail", souligne Zakia Hocine, responsable de la structure. Arrivée en 2007 à Fleury-Mérogis, cette éducatrice de jeunes enfants expérimentée a suivi le projet du multi-accueil de A à Z avec Sophie Mine, Directrice générale adjointe des services (DGA) et coordinatrice Petite Enfance, chargée de la conception, du suivi et de la réalisation de ce nouvel équipement.

Des aspects architecturaux au recrutement des personnels en passant par tous les aspects administratifs, Zakia Hocine connaît parfaitement les



locaux, l'équipe et le fonctionnement : "Ce nouvel équipement, calme, sécurisé et ludique, distingue deux espaces bien délimités. Le premier est appelé "Premiers pas" et accueille les tout-petits de 2 mois et demi à 15 mois. Le second, "Place o'jeu" est dédié aux enfants âgés de 16 mois à 3 ans. Les plus grands mangent à table. Les repas, préparés par le personnel de restauration de la Ville, sont livrés en liaison chaude tous les jours."

En capacité d'accueillir 30 à 35 enfants sur des horaires décalés qui s'étendent de 6h à 19h30, cette

structure est désormais prête pour que les tout-petits puissent être bichonnés, entre les mains attentionnées de l'équipe du multi-accueil.

Sur le plan de l'agencement, le multi-accueil est très éclairé grâce en particulier à ses nombreuses et grandes vitres aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur. Ce qui frappe avant tout, lorsqu'on pénètre dans les locaux, c'est l'alliance harmonieuse des vitres avec le bois du mobilier, neuf lui aussi, et des couleurs, sans excès, que l'on retrouve dans chaque salle.

Il ne reste plus qu'à aménager l'espace extérieur dont les travaux seront achevés en février prochain. Un sol souple adapté sera posé dans les prochaines semaines. Les jeux d'extérieur pourront ainsi être installés. Mais d'ici-là, les enfants se seront déjà appropriés les lieux! ■

* Lire le *Fleury'mag* de décembre 2014, page 10).



SPECTACLE FAMILIAL - CRÉATION 2014

Pouce, je pousse : fable écolo

UN "MULTI-ACCUEIL", QU'EST-CE QUE C'EST ?

Un "multi-accueil" est une structure accueillant des enfants âgés de dix semaines jusqu'à l'entrée à l'école. Il associe différentes formules d'accueil : accueil régulier (à temps plein ou partiel), accueil occasionnel (quelques heures par semaine), accueil d'urgence (événement familial imprévu, reprise d'activité impromptue...).

L'objectif d'un multi-accueil est d'apporter la plus grande souplesse possible dans les solutions d'accueil proposées aux parents. Il permet une meilleure réponse aux besoins des familles en s'adaptant au mieux à leurs contraintes afin de concilier vie professionnelle et vie familiale.

Un beau jour, tout près d'ici, une jardinière, écolo dans l'âme, trouve son lopin de terre idéal : un petit coin de verdure parfait pour cultiver. Après avoir délimité son espace et tout nettoyé, elle prend un repos bien mérité tout en rêvassant à ses chères fleurs et plantes médicinales... Mais lui, l'autre, le jardinier moderne, fait soudain irruption ! Suréquipé, outillé jusqu'aux dents, il s'installe carrément dans son jardin. Histoire de territoires, terres à histoires... c'est toujours la même histoire ! Oui mais voilà : comment cohabiter, comment partager, comment vivre avec son prochain quand on en n'a pas du tout envie ? Comment s'entendre quand l'autre pense différemment et ne fait rien comme vous ? A travers ce jardin partagé, nos deux jardiniers vont pourtant devoir apprendre à vivre à côté, à s'entraider et à se comprendre... ■

Pouce je pousse - Cie Goûtes-y donc ! - Spectacle musical pour toute la famille
Samedi 31 janvier à 10h30 - Salle Malraux - 3 euros - à partir de 3 ans - Rens. : 01 69 46 72 09



QUAND L'AMOUR FLEURY

Des ateliers et une première émission

Depuis quelques mois et durant toute l'année 2015, La compagnie *simagine vous propose une multitude d'événements artistiques sur le thème de l'amour.*

Habitants des quartiers, enfants et familles, retraités... transformez-vous en "Serial M'Auteurs" pour raconter des histoires d'amour impossible ou en "Bavards sonores" pour mettre en scène une émission-radio ou encore en "Accroche-cœurs" pour concocter des manifestations surprises! Voici le calendrier des ateliers pour vous inscrire et participer, le 14 février, à la première émission-spectacle.

- Les vendredis 23 et 30 janvier, 6 février de 18h30-21h: "Les Bavards sonores", ateliers tout public au Centre musical et artistique (CMA). C'est vous qui allez "mettre en son et en bruit" le premier épisode du grand feuilleton "Quand l'amour Fleury"!
- Vendredi 30 janvier: "Les Rendez-

vous de l'amour". Les mamans de la halte-garderie (Maison de la petite enfance) se retrouveront autour de la création de chants, poèmes, cartomancie...

- Samedi 7 février de 14h à 16h: les retraités de la ville écrivent leurs plus belles lettres d'amour à l'Espace intergénérationnel!

- Samedi 14 février à 20h30: première émission-spectacle en public à la médiathèque. Ne manquez pas cet événement artistique, à mi-chemin entre une émission de radio et une pièce de théâtre. ■

Rens./inscriptions

Pôle Culture, Vie locale et associative - 01 69 46 72 26 (Amélie Boché).

Un service de livres à domicile

Vous aimez lire, écouter de la musique, regarder des films mais vous avez des difficultés à vous déplacer à la médiathèque, et ce de façon temporaire ou durable? Depuis quelques mois, il existe un nouveau service conçu pour vous: le portage de livres à domicile. Destiné à tous les habitants du Val d'Orge, ce service gratuit, assuré par les médiathèques du réseau, vous permet d'emprunter tous les types de documents: livres, revues, CD, liseuses... Pour choisir à distance vos livres, pas de souci: votre bibliothécaire vous conseillera et s'occupera de tout. C'est avec elle que vous conviendrez d'un rendez-vous mensuel. Ce service peut être interrompu à tout moment. Pour plus d'informations, appelez vite le numéro unique 01 69 72 17 75 (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h)!



THÉÂTRE JEUNE PUBLIC

Toi et moi

C'est avec des mots simples, de la poésie et de l'humour que le spectacle "Toi et moi" rend le théâtre abordable aux plus petits.

"Un petit bout de chemin, tu viens ?
- Oui et toi ? (...)
- Au bout de moi, y'a quoi ?
- Au bord de moi, y'a quoi ?
- Toi ou moi ?
- Toi et moi !
- C'est nous !?"

l'art clownesque, de la marionnette, du mime et d'un univers sonore et musical particulier. Un spectacle à savourer en famille. ■

Toi et moi

Cie De-ci de-là - Aude Maury
Théâtre et musique

à partir d'un an

Mercredi 11 février 9h15 et 10h30

Centre musical et artistique

Gratuit sur réservation :

01 60 16 84 29

Spectacle proposé dans le cadre des "Premiers pas", projet soutenu par le Conseil général de l'Essonne.

CENTRE MUSICAL ET ARTISTIQUE

Y a d'la chanson dans la galette

Pour la deuxième année consécutive, le Centre musical et artistique de Fleury organise le dimanche 25 janvier 2015 un après-midi "Y a d'la chanson dans la galette". A 15h30, le CMA ouvrira ses portes pour accueillir, dès 15h45, le concert du Cabaret amateur "Oh ! les Voix". Toutes les créations chansons, composées en partenariat avec le chanteur Loïc Lantoine, parrain du festival 2014, sont à retrouver sur le CD qui sera distribué ce jour-là. A partir de 16h30, vous pourrez déguster des galettes autour d'un pot convivial pour fêter la nouvelle année. Venez nombreux !

Entrée gratuite. Tout public familial.

Réservation obligatoire au secrétariat du CMA au 01 60 16 84 29 ou 06 33 54 92 20 ou cma@mairie-fleury-merogis.fr



RETRAITÉ-E-S

Programme d'activités : inscrivez-vous !

- Mardi 13 janvier : petit-déjeuner au Club house*.

- Jeudi 15 janvier 15h30 : sortie au musée Carnavalet à Paris. Départ bus mairie 13h30 / C. Cial 13h35 / Rue Rosa-Parks 13h40.

- Vendredi 16 janvier : navette courses à Fleury.

- Mardi 20 janvier : petit-déjeuner au Club house*.

- Mercredi 21 janvier 12h : repas du Nouvel An au gymnase (navette sur inscription).

- Vendredi 23 janvier : navette courses à Sainte-Geneviève-des-Bois.

- Lundi 26 janvier 12h15-13h45 : séance piscine.

- Mardi 27 janvier : petit-déjeuner au Club house*.

- Vendredi 30 janvier : navette courses à Viry-Châtillon.

- Samedi 31 janvier 14h-18h : thé dansant en présence de "Raffi" à l'Espace intergénérationnel.

Vous pouvez apporter une spécialité culinaire à partager !

Service Retraités
12, rue Roger-Clavier
01 69 46 72 19.

* Club house : 53, rue Rosa-Parks, bât. E, à droite de l'entrée du magasin Leclerc.

MÉDIATHÈQUE

Vos prochains rendez-vous

- Mercredi 14 janvier 15h-16h30 : jeux de société à partir de 4 ans. Seul, en famille ou entre amis, venez jouer avec nous. Entre Jungle Speed et Lougarou, toute une variété de jeux vous attend.

- Samedi 17 janvier 11h : "Des petits et des histoires". Les bibliothécaires accueillent les tout-petits (0-5 ans) et leurs parents pour un temps partagé de lectures, comptines et jeux de doigts.

- Mercredi 4 février 16h : lecture d'albums à partir de 3 ans. Les bibliothécaires accueillent les enfants pour un temps partagé de lectures et de découvertes d'albums.

- Samedi 7 février 11h : "Trois petites notes de musique". Les bibliothécaires et la compagnie Goutez-y-donc accueillent les petits (0-5 ans) et leurs parents pour un éveil musical : écouter, chanter, jouer des petits instruments...

- Samedi 7 février 16h : "Dragons 2". Le cinéma s'invite à la médiathèque avec une projection tout public à partir de 3 ans sur réservation.

Médiathèque Elsa-Triolet
59, rue André-Malraux
01 60 16 30 60.



Inaugurations

- Multi-accueil "Brin d'éveil"
Samedi 24 janvier à 11h
77, rue de l'Écoute-s'il-pleut.
- Groupe scolaire Robert-Desnos
Samedi 31 janvier à 16h
173, rue Salvador-Allende.

Mercredi 14 janvier à 15h
Médiathèque Elsa-Triolet

Jeux de société

A partir de 4 ans.
Lire p. 18

Vendredi 16 janvier à 19h
Complexe Jacques-Anquetil

Vœux de la municipalité

Cérémonie des vœux
de la municipalité.

Samedi 17 janvier à 11h
Médiathèque Elsa-Triolet

Des petits et des histoires

Pour les 0-5 ans.
Lire p. 18

Mardi 20 janvier à 15h
Maison de retraite
Marcel-Paul

Vœux aux résidents de la maison de retraite

Lire page 5

Mardi 20 janvier à 19h
Espace intergénérationnel

Apéritif des associations

Apéritif du nouvel an
des associations.

Mercredi 21 janvier à 12h
Complexe Jacques-Anquetil

Repas des retraités

Repas du nouvel an des seniors.

Dimanche 25 janvier 15h30
Centre musical et artistique

Y'a d'la chanson dans la galette

Concert du cabaret amateur
"Oh ! les Voix" suivi d'une dégustation
de galette. Entrée gratuite.
Réservation obligatoire au
01 60 16 84 29 ou 06 33 54 92 20.
Lire page 19

Mercredi 28 janvier
9h-17h30, ligue de tennis
avenue Jacques-Duclos,
Sainte-Geneviève-des-Bois

Forum emploi du Val d'Orge

Le rendez-vous incontournable
des demandeurs d'emploi.
Rens. : www.agglo-valdorge.fr
01 69 72 84 83.

Ateliers emploi

Les ateliers organisés par le service Insertion-Emploi de la Ville
de Fleury reprennent en janvier !

- **14 janvier** de 9h à 12h : atelier Lettre de motivation.
- **21 janvier** de 9h à 12h : atelier Simulation d'entretien.
- **4 février** de 9h à 12h : atelier Téléphone.
- **6 février** de 9h à 12h : atelier Mobilité.

Lire page 7

Lire page 7

Samedi 31 janvier à 10h30
Salle Malraux

Pouce, je pousse !

Spectacle musical pour toute
la famille par la compagnie
Goûtes-y donc !
3 euros - à partir de 3 ans.
Renseignements : 01 69 46 72 09
Lire page 17

Mercredi 4 février à 16h
Médiathèque Elsa-Triolet

Lecture d'albums

A partir de 3 ans. *Lire p. 18*

Samedi 7 février à 11h
Médiathèque Elsa-Triolet

Trois petites notes de musique

Éveil musical pour les 0-5 ans.
Lire page 18

Samedi 7 février à 16h
Médiathèque Elsa-Triolet

Dragons 2

Séance cinéma à partir de 3 ans.
Lire page 18

Janvier-février**Les rendez-vous des retraités**

Toute une série de rendez-vous
à ne pas manquer. *Lire p. 19.*

Rencontrez vos élu-e-s

David Derrouet,
maire, vice-président
de la communauté
d'agglomération du Val
d'Orge, député suppléant



Aline Cabeza,
maire-adjointe chargée
de l'Action sociale, du
Logement et de la Lutte
contre les discriminations



Jean-Marc Frésil,
maire-adjoint chargé
de la Culture



Nathalie Batard,
maire-adjointe chargée
de l'Enfance et du Scolaire



Claude Boutin,
maire-adjoint chargé
des Travaux
et de la Sécurité routière



Nadia Le Guern,
maire-adjointe chargée
de la Petite enfance
et de la Réussite éducative



Didier Rajobson,
maire-adjoint chargé
du Sport, de la Vie
associative et du
Développement durable



Alexandra Le Foll,
maire-adjointe chargée
de la Jeunesse
et des Retraités



Karine Ranvier,
maire-adjointe chargée
de l'Emploi, de l'Insertion
et du Commerce



Germain Battais,
conseiller municipal



Joseph Jasmin,
conseiller municipal



Célia Legenty,
conseillère municipale
déléguée communautaire



Boualem Benaoua,
conseiller municipal
délégué communautaire



Martine Chabot,
conseillère municipale
déléguée en charge
de l'Aménagement du
territoire



Stéphane Bernard,
conseiller municipal



Catherine Degoul,
conseillère municipale



Ahmed Naceh,
conseiller municipal



Nathalie Clavier,
conseillère municipale



Faouzi Cherchali,
conseiller municipal



Plamena Main,
conseillère municipale



Ruben Collette,
conseiller municipal



Gisèle Bikandou,
conseillère municipale



Didier Fillat,
conseiller municipal



Caroline Séverin,
conseillère municipale

Élu-e-s de l'opposition

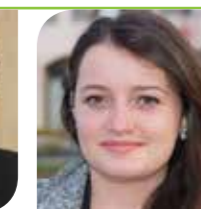
Bruno Hyson,
conseiller municipal



Virginie Dec,
conseillère municipale



Abdel Yassine,
conseiller municipal



Clotilde Clavier,
conseillère municipale



Annie Saltzmann,
conseillère municipale
Front de gauche

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC VOS ÉLU-E-S :

• Avec le maire, vice-président de l'agglomération du Val d'Orge, député suppléant, David DERROUET
01 69 46 72 00

• Avec les conseillers municipaux
01 69 46 72 44
• Avec la délégation de Marjolaine RAUZE, conseillère générale,
sur RV - 01 69 25 39 21

• Avec Malek BOUTIH, député de l'Essonne,
sur RV - 01 60 15 56 53
malekboutih2012@gmail.com

TRIBUNE D'EXPRESSION LIBRE À L'OPPOSITION

Chers Floriacumois, Floriacumois,
Cette année 2014 qui touche à sa fin fût d'une grande richesse pour nous. En effet, après une trop longue période d'absence où seule la gauche avait main mise sur l'avenir de notre ville, vous avez été nombreuses et nombreux à nous faire confiance et nous vous en remercions. Bien que le chemin qui nous reste à parcourir soit semé d'embûches, ces premiers mois passés au conseil municipal ont été enrichissants. Ils nous ont permis de voir l'envers du décor, de comprendre certains mécanismes, constater comment certaines subtilités de la loi pouvaient être mises à profit et servir les intérêts de celui qui les maîtrise. Trop souvent ces conseils sont encore l'occasion de passe d'armes sur une époque où toute cette gauche était unie avant de voler en éclats, on ne peut malheureusement que constater que la rancœur et la haine sont encore très présentes de chaque côté. Espérons que 2015 soit basée sur de nouvelles intentions et qu'enfin la démocratie puisse s'exprimer de toute part, en toute sérénité et avec comme seul objectif VOTRE BIEN-ÊTRE. Faisons en sorte que notre ville ne soit pas connue par les faits divers désastreux pour notre image comme actuellement. C'est pourquoi je souhaite que, tous ensemble, nous arrivions à faire de cette nouvelle année, une année pleine de richesse et de bonheur pour chacun de nous et nos proches. Très bonnes fêtes à toutes et tous et nos meilleurs vœux pour 2015.
Bien fidèlement.
Virginie et Bruno.

Ivresse de la gestion municipale

Pour quelques heures notre tribune du mois de novembre a été censurée sur décision autocratique du Maire. Elle s'intitulait "Bienvenue aux nouveaux habitants des Joncs Marins".

Elle stigmatisait une invraisemblable gestion du chantier de l'école R. Desnos et les multiples malfaçons sur les logements achetés entraînant des difficultés quotidiennes pour ces Floriacumois.

Cette gestion hasardeuse a d'ailleurs été dénoncée par la Cour régionale des comptes dans son rapport du 22/11/2014 sur les finances de notre ville. Or, surprise, lors du Conseil municipal du 15/12/2014, la page du document concernant les Joncs Marins ne nous a été fournie qu'au dernier moment.

Que ne nous dit ce rapport ? Il pointe les dérives de la commune par des dépenses inconsidérées et les choix financiers fantasmés de M. Derrouet.

C'est vous, contribuables de Fleury, qui aurez à subir les conséquences de son incompétence. En 2015, nous serons à vos côtés pour en contrer les effets.



Abdel Yassine et Clotilde Clavier
Groupe Fleury Ensemble

<http://fleuryensemble.blogspot.fr/>
Facebook : Fleury Ensemble

En 2015, Fleury debout contre l'austérité !

Au nom du collectif Fleury Demain et du Front de gauche de Fleury, j'ai l'honneur de vous adresser nos meilleurs vœux, de santé, bonheur, paix et d'espoirs retrouvés pour un monde meilleur. En 2015, un nouveau groupe scolaire Robert Desnos, projet porté par le Front de Gauche depuis plusieurs années, verra le jour. A l'image de cette école qui s'ouvre, nous espérons que 2015 livre de nouvelles perspectives pour les Floriacumois et, notamment, que chacun soit pleinement informé des enjeux municipaux, que chacun puisse prendre part aux décisions qui les concernent, ou encore qu'il soit tenu compte des critiques formulées par la Chambre régionale des comptes au sujet de l'opacité entretenue par la "majorité municipale" sur le financement des Joncs Marins et des équipements qui sont construits. Nous souhaitons donc que 2015 soit rayonnante et porteuse de changements mis en œuvre, non pas orientés au profit du monde de la finance, mais au bénéfice du peuple et d'une 6ème République écologique, sociale et citoyenne. Dès les premiers jours de janvier, Fleury Demain et le Front de Gauche ouvriront grand leurs portes pour accueillir tous ceux qui souhaitent se retrouver pour discuter, échanger des idées, des projets et pour avancer ensemble vers une société résolument humaine et solidaire. Très belle année à tous.
Annie SALTZMANN
Groupe Front de gauche.
Pour plus d'infos, rendez-vous sur notre page Facebook "Fleury Demain"

HÔTEL DE VILLE

12, rue Roger-Clavier - BP 107
91706 Fleury-Mérogis cedex
01 69 46 72 00
www.mairie-fleury-merogis.fr
Horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30. Samedi : de 9h à 12h.
Mairie fermée le mercredi.

AUTRES NUMÉROS

• LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU VAL D'ORGE
1, pl. Saint-Exupéry
91704 S^{te}-Geneviève-des-Bois cedex
01 69 72 18 00
• MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT
Le Trianon - 72, route de Corbeil
91360 Villemoisson-sur-Orge
01 69 46 81 50
• GENDARMERIE DE FLEURY
1, avenue des Peupliers
01 60 15 72 05
• PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI
Permanence en mairie sur RV
01 69 46 72 30 (service social)
Siège : 126, avenue Gabriel-Péri
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
01 69 04 41 03
• ASSISTANTES SOCIALES
Espace familial Louis-Daquin
Sur RV - 01 69 46 57 60

CARNET

Naissances

AMDAA Nawfel né le 12/12/2014.
DACOSTA GOMIS Axelle,
Dayanne, Prisca
née le 16/12/2014.
ACHIN Lilian, André, Jean
né le 22/12/2014.
JOX Liya, Kim née le 27/12/2014.

Décès

FOURNIER Georges, Jean
le 1^{er}/12/2014.
LONGAYGUE Simone
le 20/12/2014.

MISSION LOCALE DU VAL D'ORGE

27, avenue de Brétigny
Sainte-Geneviève-des-Bois
01 60 15 54 00

CAF

- Sainte-Geneviève-des-Bois
4, rue Jean-Jacques-Rousseau
Sur RV - 01 60 91 88 94

- Morsang-sur-Orge

34, avenue René-Cassin
1^{er} et 3^e lundis du mois de 14h à 16h

TAXIS

• M. Belamine : 06 08 81 60 60
• M. Pereira : 06 08 02 02 85
ou 01 69 51 37 36
• Transport accompagné :
06 27 88 88 77 ou 09 81 85 34 71

GUIDE SANTÉ

• PROTECTION INFANTILE
Prévention santé gratuite pour les enfants de 0 à 6 ans - Maison de la petite enfance - 01 69 46 67 06
Consultations sur RV
• MÉDECINS GÉNÉRALISTES
Sylvie BERNARD : 3, rue Pablo-Picasso, 01 69 04 11 59
Patrick CHAPUZOT : 4, rue Salvador-Allende, 01 60 15 82 83
Andrzej PLATEK : cabinet médical des Sources, 55 bis rue André-Malraux, 01 60 15 49 06
Philippe VIENOT : cabinet médical des Sources, 55 bis rue André-Malraux, 01 69 51 27 23

COLLECTES DES DÉCHETS MÉNAGERS

• Déchets végétaux (pavillonnaire)
Dans le bac au couvercle vert et 3 fagots attachés. **Lundi 2 février** puis chaque semaine de mars à nov.

• Objets encombrants

Mercredi 21 janvier (secteurs pavillonnaire et collectif).
Rappels : pas de collecte les jours fériés. Sortir vos déchets après 19h, la veille du passage du service.

• INFIRMIERS (cabinet médical des Sources, 55 bis rue André-Malraux) :
Malika MOUMEN, 06 64 83 86 21
Frédéric VARENNE, 06 63 25 14 22
• CMPP
6, rue du CNR - 01 60 16 02 69
• SOS MÉDECINS
Tél. : 08 26 88 91 91 - 24h/24
• LABORATOIRE D'ANALYSES
Centre hospitalier Manhès,
8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 64 91
• KINÉSITHÉRAPEUTE
Valérie PROVOST, cabinet médical des Sources, 55 bis rue André-Malraux à Fleury - 06 33 58 93 34
ou 09 51 44 33 80 (l'après-midi)
• DENTISTES
10, rue de l'Orge
D^r KORBER : 01 60 16 64 17
D^r SONIGO : 01 60 16 56 86
• PHARMACIES
Marianne LECHERTIER
5, pl. du 8-Mai-1945 - 01 60 15 80 83
Marie-Laure PERIN
2, avenue du Docteur-Fichez
01 69 24 39 90
• CENTRE JEAN-MOULIN
Réadaptation professionnelle
8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 66 00
• RÉSIDENCE MARCEL-PAUL (EHPAD)
8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 65 00
• CENTRE HOSPITALIER MANHÈS
8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 64 00

Attention, jours de ramassage différents pour l'impasse de la Gribelette et la rue des Roseaux.
Pour tout renseignement :
0 800 293 991 (appel gratuit).
www.agglo-valdorge.fr

PERMANENCES EN MAIRIE
• **CONTRÔLEUR DES IMPÔTS**
Sur rendez-vous uniquement, en contactant l'accueil de la mairie :
01 69 46 72 00.
• **AVOCAT CONSEIL**
De 10h15 à 11h45 le **vendredi 30 janvier**.

